

Fiche de la discipline
Protection des droits économiques, sociaux et culturels
 Année universitaire
2016-2017

1. Informations concernant le programme

1.1 Institution d'enseignement supérieur	Université de Craiova
1.2 Faculté	Faculté de droit
1.3 Département	Droit public
1.4 Domaine d'études	Sciences juridiques
1.5 Cycle d'études	MASTER M2
1.6 Programme d'études/Qualification	Droit/Juriste spécialisé en droit de l'homme et en droit humanitaire

2. Données sur la discipline

2.1 Nom	Protection des droits économiques, sociaux et culturels						
2.2 Titulaire du cours	Prof. univ. dr. George Gîrleşteanu						
2.3 Titulaire des travaux dirigés	Prof. univ. dr. George Gîrleşteanu						
2.4 Année d'études	I	2.5 Semestre	1	2.6 Type d'évaluation	CC + CT	2.7 Régime de la discipline	OB

3. Temps total estimé (heures par semestre des activités didactiques)

3.1 Heures par semaine	3	dont: 3.2 cours	1	3.3 séminaire/laboratoire	2
3.4 Total heures	42	dont: 3.5 cours	14	3.6 séminaire/laboratoire	28
Distribution du temps <i>5 crédits ECTS x 22 heures = 110 heures</i> <i>= 14 h. d'enseignement + 96 h. de travail personnel</i>					110 heures
Analyse et étude des connaissances offertes par le support de cours, par la bibliographie et les notes					30
Documentation supplémentaire en bibliothèque, plateformes électroniques de spécialité et bases de données					16
Préparation séminaires/laboratoires, devoirs, rapports, portefeuilles et essais					30
Tutoriel					14
Examens <i>CC (2 x 2 heures) + CT (2 heures)</i>					6
Autres activités					-
3.7 Total heures d'étude individuelle	90-100				
3.9 Total heures par semestre	42				
3.10 Nombre de crédits ECTS	5				

4. Pré-conditions (le cas échéant)

4.1 de curriculum	• Droit constitutionnel, Libertés fondamentales
4.2 de compétences	-

5. Conditions (le cas échéant)

5.1. de déroulement du	Le cours se déroule conformément à la bibliographie indiquée et aux notes de cours, en
------------------------	--

cours	ayant un caractère interactif. On utilise des présentations power point.
5.2. de déroulement du séminaire/laboratoire	Le séminaire se déroule conformément à la bibliographie indiquée et aux notes de cours. Les tâches sont résolues par équipes de travail, aussi bien qu'individuellement sous la coordination et le contrôle du professeur. Les étudiants sont encouragés à perfectionner la qualité de leurs exposés et leur propre mode de penser et de définir les concepts.

6. Compétences spécifiques accumulées

Compétences professionnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation appropriée des concepts, théories, paradigmes et méthodologies du domaine juridique, ainsi que des techniques et instruments spécifiques au domaine juridique. 2. Application de la législation roumaine, du droit international et des autres instruments juridiques internationaux. 3. Interprétation, corrélation et comparaison des institutions juridiques du droit national, du droit européen et du droit international. 4. Utilisation des connaissances nécessaires pour recueillir les données et les informations relatives à une question concrète de droit. 5. Utilisation de la législation en vigueur dans l'analyse des situations juridiques, dans leur encadrement juridique correct et dans leur solution.
Compétences transversales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Compétences spécifiques pour le travail en équipe et pour l'implémentation des techniques de travail efficace en équipe (à éléments d'interdisciplinarité), dans le respect des paliers hiérarchiques. 2. Compétences de communication orale et écrite en langue française et utilisation efficace des ressources de communication et des sources d'information et de formation professionnelle assistée.

7. Objectifs de la discipline (qui résultent de la grille des compétences spécifiques accumulées)

7.1 Objectif général de la discipline	<p>L'objectif principal de la discipline « Protection des droits économiques, sociaux et culturels » est d'offrir aux étudiants un ensemble de connaissances sur les coordonnées normatives de la catégorie des droits sociaux, économiques et culturels afin de lui assurer, au but du cours, les compétences de comprendre le contenu normatif, la nature et les limites de l'exercice de ces catégories de droits, ainsi que le fonctionnement réel du système juridique de protection spécifique pour ces droits. Ainsi, l'étudiant doit être capable d'expliquer et d'interpréter correctement les notions fondamentales concernant un domaine particulier: la propriété et la liberté économique, le droit au travail, au libre choix de la profession et aux conditions décentes de travail, le droit de sécurité sociale, le droit à un standard de vie adéquat, le droit à la santé, le droit à l'éducation, le droit à l'identité culturelle et de participer à la vie culturelle.</p> <p>En plus, l'étudiant doit être capable de mettre en application les connaissances, par le biais des dissertations ou des commentaires de textes juridiques.</p>
7.2 Objectifs spécifiques	<p>A la fin du cours les participants auront les compétences spécifiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - professionnelle <ol style="list-style-type: none"> 1. Utilisation appropriée des concepts, théories, paradigmes et méthodologies dans le domaine juridique, ainsi que des techniques et instruments spécifiques au domaine juridique 2. Application de la législation roumaine et française, de la législation européenne et des autres instruments juridiques internationaux dans les procédures pénales restrictives des droits de l'homme 3. Interprétation, corrélation et comparaison des institutions juridiques du droit roumain, français et européen impliquées dans la protection des droits de l'homme dans le procès pénal 4. Utilisation des connaissances nécessaires pour recueillir les données et informations relatives à un problème concret de la protection des droits de la personne dans le

	procès pénal 5. Utilisation de la législation en vigueur dans l'analyse des situations juridiques, dans leur encadrement correcte du point de vue juridique et leur solution - transversale 1. Réalisation des tâches professionnelles de manière efficace et responsable. 2. Application des techniques de travail en équipe. 3. Utilisation efficace des ressources de communication et des sources de formation professionnelle assistée.
--	--

8. Contenus

8. 1 Cours	Méthodes d'enseignement	Observations
I. Instruments internationaux et régionaux de protection des DESC – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
II. Le droit de propriété et la liberté économique – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
III. Le droit au travail, au libre choix de son travail et à de bonnes conditions de travail – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
IV. Le droit à la sécurité sociale – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
V. Le droit à un standard de vie adéquat – 0,5h	Cours magistral avec échanges interactifs	
VI. Le droit à la santé – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
VII. Le droit à l'enseignement – 1h	Cours magistral avec échanges interactifs	
VIII. Le droit à l'identité culturelle et le droit de participer à la vie culturelle – 0,5h	Cours magistral avec échanges interactifs	
Bibliographie 1. Jean-Marc Thouvenin, <i>Le droit international social. Droits économiques, sociaux et culturels</i> , Ed. Bruylant, Paris, 2013. 2. Gregor T Chatton, <i>Vers la pleine reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels</i> , Ed. Schulthess, Zürich, 2014. 3. Remy Cabrillac, Marie-Anne Frison-Roche, Thierry Revet, <i>Libertés et droits fondamentaux</i> , Ed. Dalloz, Paris, 2012. 4. Guillaume Drago, Martine Lombard (coord.), <i>Les libertés économique</i> , Ed. Panthéon Assas, Paris, 2003. 5. Etienne Grisel, <i>Liberté économique</i> , Stämpfli Editions SA Berne, Berne, 2006. 6. Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Annabelle Pena-Soler, Otto Pfersmann, Joseph Pini, André Roux, Guy Scoffoni, Jérôme Tremeau, <i>Droit des libertés fondamentales</i> , Ed. Dalloz, Paris, 2012. 7. Henri Oberdorff, Jacques Robert, <i>Libertés fondamentales et droits de l'homme: textes français et internationaux</i> , Ed. L.G.D.J, Paris, 2015.		
8. 2 Séminaire/laboratoire	Méthodes d'enseignement	Observations
I. Instruments internationaux et régionaux de protection des DESC – 2h	Participative/Interrogative	
1. Instruments internationaux – 1h - La Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 - Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966	Participative/Interrogative	
2. Instruments régionaux – 1h - La Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales de 1950	Participative/Interrogative	

- La Charte sociale européenne de 1961 - La Convention américaine des droits de l'homme de 1969 - La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de 1981		
II. Le droit de propriété et la liberté économique – 2h	Participative/Interrogative	
1. Le droit de propriété – 1h	Participative/Interrogative	
2. La liberté économique – 1h	Participative/Interrogative	
III. Le droit au travail, au libre choix de son travail et à de bonnes conditions de travail – 2h	Participative/Interrogative	
IV. Le droit à la sécurité sociale – 2h	Participative/Interrogative	
V. Le droit à un standard de vie adéquat – 1h	Participative/Interrogative	
VI. Le droit à la santé – 2h	Participative/Interrogative	
VII. Le droit à l'enseignement – 2h	Participative/Interrogative	
VIII. Le droit à l'identité culturelle et le droit de participer à la vie culturelle – 1h	Participative/Interrogative	
<p>Bibliographie</p> <p>1. Jean-Marc Thouvenin, <i>Le droit international social. Droits économiques, sociaux et culturels</i>, Ed. Bruylant, Paris, 2013.</p> <p>2. Gregor T Chatton, <i>Vers la pleine reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels</i>, Ed. Schulthess, Zürich, 2014.</p> <p>3. Remy Cabrillac, Marie-Anne Frison-Roche, Thierry Revet, <i>Libertés et droits fondamentaux</i>, Ed. Dalloz, Paris, 2012.</p> <p>4. Guillaume Drago, Martine Lombard (coord.), <i>Les libertés économique</i>, Ed. Panthéon Assas, Paris, 2003.</p> <p>5. Etienne Grisel, <i>Liberté économique</i>, Stämpfli Editions SA Berne, Berne, 2006.</p> <p>6. Louis Favoreu, Patrick Gaïa, Richard Ghevontian, Ferdinand Mélin-Soucramanien, Annabelle Pena-Soler, Otto Pfersmann, Joseph Pini, André Roux, Guy Scoffoni, Jérôme Tremeau, <i>Droit des libertés fondamentales</i>, Ed. Dalloz, Paris, 2012.</p> <p>7. Henri Oberdorff, Jacques Robert, <i>Libertés fondamentales et droits de l'homme: textes français et internationaux</i>, Ed. L.G.D.J, Paris, 2015.</p>		

9. Corroboration des contenus de la discipline et des attentes des représentants des communautés épistémiques, des associations professionnelles et employeurs représentatifs du domaine connexe

Contenu du cours est conforme à la pratique dans le domaine, actualisé en temps réel par des éléments issus de l'évolution du processus de développement de la communauté internationale.

10. Evaluation

Type d'activité	10.1 Critères d'évaluation	10.2 Méthodes d'évaluation	10.3 Pourcentages dans la note finale
10.4 Cours	Capacité de synthèse, de compréhension et d'utilisation des informations reçues Capacité de définition des concepts Capacité d'expression orale Participation au cours	Examen	Examen – 70% Participation – 10 % Activité – 20 %
10.5 Séminaire	Capacité d'analyse et de synthèse Capacité d'argumenter Participation au séminaire		
10.6 Standard minimum de performance			

- Participer aux cours et séminaires
- Apprendre les notions de base de la discipline
- Répondre correctement à la moitié des sujets d'examen
- On applique à la note finale de l'examen +/- les pourcentages du point 10.3

Date

Signature du titulaire du cours

Signature du titulaire du séminaire

.....

Prof. dr. George Gîrleşteanu

.....

Date de l'avis du département

Signature du directeur de département

.....

.....